

Le budget de la ville de Terrasson a été voté le mercredi 18 avril 2018, pour un montant de 20M€ qui regroupe les six budgets de la commune : eau, cinéma, jardins, pôle des services publics, lotissement de La Morélie et celui de la Ville, le tout à l'unanimité sauf les jardins et la ville avec trois abstentions.

Les taux d'imposition et les tarifs publics n'augmentent pas (TH 17.52% ; Foncier bâti 32.66% ; non bâti 108.57%). La dette a baissé en capital et intérêts de 16,67%. Les investissements seront de 4M€.

Une somme importante est consacrée cette année pour des études : projets pour les écoles, dans les jardins de l'imaginaire pour envisager des visites de nuit et l'étanchéité de la serre, une étude pour la place Marcel Paul et une autre pour la rue Alphonse Daudet, une étude pour la programmation du centre culturel, pour transformer la piscine en version nordique et chauffée, une étude pour donner une impulsion à Lavilledieu, et une étude pour les commerces de 15.000 euros pour revitaliser le centre-ville. Une réunion devrait avoir lieu fin juin avec les commerçants pour évoquer des idées.

Les subventions de certaines associations augmenteront, notamment pour le club de rugby qui monte en promotion d'honneur.

Les investissements concerneront la rue Jules Ferry, la route du Périgord, rue des Magnolias, le plan d'eau de la Vézère avec l'arrivée de deux nouvelles joutes, le chemin de l'Elle, la rue

Pasteur pour des bordures à refaire, l'aménagement mitoyen avec Cublac, etc.

La dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat a baissé de 27.500 euros par rapport à l'an passé et le maire précise que, sans cette baisse, "nous aurions pu baisser une nouvelle fois de 6% les taux d'imposition". Ce n'était pas dit clairement, mais c'est bien le contribuable qui mettra la main à la poche, ne voyant pas ces impôts baisser comme cela était prévisible.

Lors de ce cette séance consacrée au vote du budget, on notera que la disparition du budget ZAES et notamment de la CFE (cotisation foncière des entreprises) côté recettes n'ont été que rapidement évoqués. Ils sont en effet partis cette année dans le budget de la communauté de communes. Et même si cette dernière reversera le même montant que la commune avait perçu l'an passé, cette évolution pourrait bien être mal vécue et laisser comme un goût amer dans cette ville où la plus grande partie des investissements étaient portés jusqu'ici, et depuis trente ans, par l'essor des activités économiques.

Enfin, les conseillers municipaux se sont prononcés sur une motion pour proposer d'installer un centre de traitement de l'amiante à Bergerac.

Le 28 mars 2018, conseil municipal... Les orientations budgétaires étaient à l'ordre du jour mercredi 28 mars 2018 au conseil municipal de Terrasson. Après une minute de silence consacrée au Colonel Arnaud Beltrame, plusieurs questions ont été posées. Un élu de l'opposition a demandé au maire "pourquoi la municipalité ne portait pas à elle-seule le projet d'un nouvel Ephad" ? Ce projet représente un investissement de 8 à 9 millions d'euros et le maire a précisé de son côté que "c'est à la communauté de communes de porter ce projet car si l'on a fait une intercommunalité c'est pour mutualiser les moyens" dit-il. Concrètement, le maire explique qu'il "ne souhaite pas porter cette somme sur la ligne endettement de sa commune". A deux ans de la fin de la mandature, le maire a fait prendre conscience à ses conseillers que c'est l'avant dernier budget qui va être voté dans quelques semaines, avant fin avril, et "que c'est notre devoir de laisser les dossiers bien en ordre pour la prochaine municipalité". De nombreuses études seront engagées cette année, pour un montant total qui pourrait avoisiner 150.000 euros... Donc avec un projet d'EPHAD, où il faudra choisir entre trois terrains, avec le projet pour les écoles, là la difficulté sera de trouver un terrain pour regrouper toutes les écoles sur un même lieu. Une étude va être lancée aussi pour une étude pour la piscine qui pourrait devenir nordique et chauffée, une étude pour la place Marcel Paul, une étude pour la revitalisation du centre-ville, une étude pour la réalisation d'un kaléidoscope et la revitalisation du concept des Jardins de l'Imaginaire, une étude pour la réalisation d'un nouveau parcours sportif avec éclairage à la plaine des jeux... On notera que les tarifs d'entrée dans les Jardins et au cinéma n'augmentent pas cette année, pas d'augmentation non plus en

2018 pour la redevance d'eau potable et les taux d'imposition communaux. Il faut noter une baisse de 8,37% des intérêts des emprunts. Côté travaux, ceux de la rue Jules Ferry se poursuivent, ainsi que ceux du parking Jeanne d'Arc avec 50 places supplémentaires. Près de 200.000 euros sont prévus pour des investissements dans la ville ancienne dont 40.000 euros pour les échoppes. Dans les Jardins de l'Imaginaire, une opération d'étanchéité devrait avoir lieu dans la serre pour 200.000 euros et l'éclairage de sécurité est entièrement à revoir pour 100.000 euros. (Ewanews)

- Photo d'archives